



Droits et devoirs du cadre : entre éthique et pratique

Comment dénoncer un cas qui viole la loi ? Que dire si un collaborateur nous enferme dans la « confidentialité » de ses aveux ? Sur quels repères peut-on s'appuyer dans le dédale des règlements, des directives, des lois et des procédures ? Le cas échéant, quelles mesures disciplinaires internes actionner ? Entre bon sens et devoir, droit et protection, nous poserons la délicate question de l'obtention de l'équilibre pour un management qui se veut à la fois juste, exemplaire et intègre.

OBJECTIFS

- Connaître la marge de manœuvre entre bon sens et obligation légale
- Mener un entretien de recadrage et en assurer le suivi
- Connaître les processus de manipulation et d'auto-manipulation
- Apprendre à discipliner des comportements inadéquats avec finesse



CONTENU

- Responsabilités hiérarchiques et statutaires
- Repères légaux : droit du travail, droit pénal, droit des organisations, etc.
- Echelle disciplinaire, procédures & règlements internes
- Devoir d'information et confidentialité
- Habitudes, bon sens et marge d'action
- Distinction entre comportement inacceptable et relation professionnelle
- Recadrage et exemplarité

METHODES

- Exposés et présentations de méthodes
- Mises en situation, avec vidéo et débriefing
- Analyse de cas en groupe
- Support écrit

PUBLIC CIBLE

Pour tout cadre amené à jongler entre ses devoirs et ses droits et ayant le souci d'exemplarité et d'éthique professionnelle

- DUREE : 2 jours consécutifs

REMARQUE : ce cours peut être donné en collaboration avec un avocat spécialisé